

Séance du 25 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq du mois de mai à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de la commune d'HUILLY SUR SEILLE.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : M.METERY Alain, M.HAUTEVELLE Ludovic, Mme LONJARET Corinne, M.LACOMBE Jacky, Mme POULARD Magalie, Mme VANDROUX Viviane, Mme REGNIER Karine, M.LOUCHE Morgan, M.BLANC Gilbert, Mme BLANCHARD Karine et Mme PAGE Laetitia.

Absents : Néant

Installation des conseillers municipaux :

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme PRUDHOMME Dominique, Maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme POULARD Magalie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Election du Maire :

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

A l'issue du 1^{er} tour, Monsieur METERY Alain a obtenu 11 suffrages et a été proclamé maire et immédiatement installé.

Election des adjoints :

Sous la présidence de Monsieur METERY Alain élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le conseil municipal a fixé à deux le nombre des adjoints au maire de la commune.

Election du 1^{er} adjoint :

A l'issue du 1^{er} tour, Monsieur HAUTEVELLE Ludovic a obtenu 10 suffrages et a été proclamé 1^{er} adjoint et immédiatement installé.

Election du 2^o adjoint :

A l'issue du 1^{er} tour, Madame LONJARET Corinne a obtenu 9 suffrages et a été proclamée 2^o adjoint et immédiatement installée.

Indemnités du Maire et des Adjoints du 25 mai au 31 décembre 2020 :

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il convient de voter les indemnités, du Maire et des adjoints nouvellement élus, pour la période du 25 mai 2020 jusqu'au 31 décembre 2020.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les indemnités suivantes pour le Maire et les adjoints jusqu'au 31 décembre 2020

Indemnité du Maire : Monsieur METERY Alain = 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Indemnités de adjoints = 9.00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour les deux :

- Monsieur HAUTEVELLE Ludovic, 1^{er} adjoint = 4.50 % de l'indice brut
- Madame LONJARET Corinne, 2^o adjoint = 4.50 % de l'indice brut

Délégué à la Communauté de Communes « Saône, Seille, Sône »

Vu les statuts de la Communauté de Communes « Saône Seille Sône », la commune d'Huilly sur Seille aura un délégué pour la représenter. Ce délégué est le Maire.
En cas d'absence, celui-ci peut être représenté par son suppléant, le 1^{er} adjoint.

Election des délégués aux différents syndicats pour représenter la commune :

Après avoir délibéré sont élus :

- Comité Territorial de la Basse-Seille dans le cadre de l'adhésion de la commune au SYDESL (Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire) :

M.HAUTEVELLE Ludovic et M. LACOMBE Jacky délégués titulaires, et Mme REGNIER Karine déléguée suppléante

- Syndicat des Eaux de la Région Louhannaise :

M.LOUCHE Morgan et Mme REGNIER Karine, délégués titulaires

- SIVOM du Louhannais :

Mme BLANCHARD Karine et Mme POULARD Magalie délégués titulaires

- SIVOS de LOISY – HUILLY SUR SEILLE :

M. METERY Alain, Mme LONJARET Corinne et M. HAUTEVELLE Ludovic délégués titulaires

- SIVU Sône et Seille :

M. METERY Alain, M.LACOMBE Jacky, Mme BLANCHARD Karine, Mme PAGE Laetitia, délégués titulaires

- CNAS (Centre National d'Action Sociale) :

Mme REGNIER Karine, déléguée titulaire, au collège des élus
Mme PAUTET Sylvie, déléguée titulaire, au collège des agents

Renouvellement des membres du C.C.A.S.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- fixe le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : CINQ membres élus au sein du conseil municipal et CINQ membres nommés hors conseil par arrêté du Maire

- Désigne les cinq membres élus :

Mme POULARD Magalie, M. BLANC Gilbert, Mme VANDROUX Viviane, Mme BLANCHARD Karine, Mme PAGE Laetitia.

Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

Monsieur le Maire explique qu'il convient de désigner un conseiller municipal en charge des questions de défense. Ce conseiller municipal sera un interlocuteur privilégié pour la défense.

Le conseil municipal décide de nommer Mme POULARD Magalie, conseillère municipale en charge des questions de défense.

Réseau de santé des 3 rivières : Mme REGNIER Karine

ADMR de Cuisery : Mme VANDROUX Viviane

Constitution des commissions communales :

Monsieur le Maire propose la constitution de différentes commissions communales.

Un responsable sera nommé pour chaque commission, il sera secondé par plusieurs conseillers, toutes les commissions restant sous la responsabilité du Maire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal constitue les commissions communales suivantes :

1 - Finances :

Responsable : Alain METERY

Membres : Ludovic HAUTEVELLE, Corinne LONJARET

2 - Voirie, chemins ruraux et coupes de bois :

Responsable : Morgan LOUCHE

Membres : Alain METERY, Ludovic HAUTEVELLE, Corinne LONJARET, Morgan LOUCHE, Laetitia PAGE, Karine BLANCHARD, Gilbert BLANC

4 - Bâtiments communaux :

Responsable : Magalie POULARD

Membres : Magalie POULARD, Ludovic HAUTEVELLE, Corinne LONJARET, Viviane VANDROUX, Morgan LOUCHE

5 - Cimetière et Eglise :

Responsable : Karine REGNIER

Membres : Karine REGNIER, Magalie POULARD, Karine BLANCHARD, Jacky LACOMBE

6 - Organisation des réceptions (Invitations - Buffet - Boissons- Décoration des tables - Carnet de bord) :

Responsable : Corinne LONJARET

Membres : Corinne LONJARET, Viviane VANDROUX, Karine BLANCHARD, Laetitia PAGE, Karine REGNIER

7 - Communication :

Responsable : Gilbert BLANC

Membres : Gilbert BLANC, Alain METERY, Ludovic HAUTEVELLE, Corinne LONJARET, Magalie POULARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Le Maire,

Alain METERY